

## Les immigrés qualifiés rivalisent-ils avec les travailleurs nationaux ?

### Analyse d'une réforme d'immigration sélective<sup>1</sup>



Les Etats-Unis, le Canada, l'Australie et plus récemment la France ont orienté leur politique migratoire en faveur d'une immigration dite choisie. Néanmoins, peu d'études mesurent l'impact de ces politiques sur le marché du travail et en particulier sur l'emploi et les salaires des travailleurs des pays d'accueil.

Notre recherche comble cette lacune et évalue les effets d'une politique adoptée en France en 2008, qui facilite l'embauche de travailleurs extra-Européens dans des métiers ciblés qui requièrent des compétences techniques spécifiques et qui connaissent une pénurie de main d'œuvre. En comparant les métiers ciblés avec un groupe de métiers connaissant les mêmes difficultés de recrutement, mais non ciblés par la réforme, nous démontrons que cette dernière s'est accompagnée d'une hausse sensible de l'embauche de travailleurs étrangers, sans induire de baisse de l'emploi des Français, ni avoir d'effets durables sur leurs salaires.

#### BAISSE DES COÛTS D'EMBAUCHE DES EXTRA-EUROPÉENS DANS UN GROUPE CIBLÉ DE MÉTIERS

Avant 2008, la procédure pour embaucher un travailleur extra-européen ne résidant pas sur le sol français était relativement complexe. Pour obtenir un permis d'embauche, les employeurs devaient notamment prouver avoir recherché précédemment un candidat résidant sur le territoire national et démontrer que le métier recherché se trouvait « en situation de tension ». La réforme de 2008 retire ces deux conditions pour une liste précise de 30 métiers jugés en pénurie de main d'œuvre et baisse a priori très significativement les coûts d'embauche pour les entreprises qui ont recours à ces compétences. A la même époque, une centaine d'autres métiers sont également identifiés comme en situation de tension, sans pour autant que les procédures soient assouplies pour l'embauche de salariés extra-européens.

Pour quantifier l'impact de la réforme, nous comparons avant et

après 2008 l'embauche et les salaires des salariés extra-européens (ainsi que celles des salariés Français) dans les deux groupes de métiers en tension. L'embauche et les salaires dans les deux groupes de métiers suivent des tendances similaires dans les années qui précèdent 2008 et notre hypothèse est qu'ils auraient continué à le faire après 2008 si la réforme n'avait pas eu lieu.

Dans cette hypothèse, d'éventuelles divergences entre les deux groupes survenant après 2008 donnent une mesure directe des effets de la réforme sur l'embauche et les salaires. Les données utilisées pour comparer l'embauche dans les deux groupes de métiers sont les Déclarations de Mouvements de Main d'Œuvre (DMMO) et les Enquêtes sur les Mouvements de Main d'Œuvre (EMMO) conduites entre 2004 et 2010. Pour comparer les salaires, nous utilisons un sous-échantillon des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS) pour la même période.

(1) Cette note est un résumé de l'article « *Do Skilled Migrants Compete with Native Workers ? Analysis of a Selective Immigration Policy* » (PSE Working Paper, 2019), publié par Sara Signorelli, doctorante PSE/EHESS hébergée par la Chaire Travail en 2017-2018. La Chaire Travail est hébergée à PSE-Ecole d'économie de Paris. Elle a été créée en partenariat avec la Mairie de Paris, la DARES, la DGEFP, Pôle Emploi et l'Unédic. Les recherches présentées ici n'engagent pas les financeurs de la Chaire.

## HAUSSE DE L'EMBAUCHE DE SALARIÉS ÉTRANGERS

L'évolution comparée des embauches dans le groupe cible de 30 métiers et dans le groupe témoin suggère que la mise en place de la réforme de 2008 a induit une augmentation des probabilités d'embauche de salariés extra-européens dans les métiers cibles, sans affecter celles des salariés français (Figure 1). En conséquence, dans les 5 années qui suivent la réforme, on observe tout à la fois une hausse de la part

des extra-européens dans l'embauche des métiers cibles (de l'ordre de 16%) et une hausse des effectifs totaux employés dans ces métiers (de l'ordre de 1%).

La hausse de l'emploi et la réduction des difficultés de recrutement dans les métiers cibles s'accompagnent d'un tassement des salaires à l'embauche dans les deux-trois ans qui suivent immédiatement la réforme, baisse d'environ -4% pour les salariés français et -9%

pour les étrangers extra-européens.

Le fait que la baisse soit nettement moins forte pour les français suggère qu'ils sont en partie protégés de la concurrence accrue, même quand ils travaillent dans les mêmes domaines. A plus long terme, nous vérifions que les différentiels de salaires générés par la réforme s'estompent, alors que les différentiels d'embauche et d'emploi persistent.

Figure 1: Effets de la réforme sur l'embauche et l'emploi



**Lecture :** La ligne noire représente la différence observée entre le groupe d'occupations concernées par la réforme et le groupe d'occupations de contrôle, pour chaque année entre 2005 et 2012 ou 2014. Les lignes grises montrent l'intervalle de confiance de cette différence, permettant de conclure si elle est statistiquement différente de zéro ou non. Par exemple, le graphique de gauche montre que la probabilité d'embaucher un extra-européen suivait une progression similaire dans les deux types de métiers entre 2005 et 2007 (avec seulement une légère différence observée en 2006). A partir de 2008, en revanche, les métiers ciblés par la réforme connaissent une forte augmentation dans l'embauche d'extra-européens, environ 20% plus élevée que dans les métiers contrôles. Cette différence persiste avec la même magnitude pour le reste de la période observée.

**Sources :** « Do Skilled Migrants Compete with Native Workers? Analysis of a Selective Immigration Policy » (PSE Working Paper, 2019)